

30 avril 2020



Le bilan de début de mandat de Félix Tshisekedi

Son alliance avec Kabila, la situation des partisans de l'UDPS, des opposants, de la société civile et la question de l'impunité

Avertissement

Ce document a été élaboré par la Division de l'Information, de la Documentation et des Recherches de l'Ofpra en vue de fournir des informations utiles à l'examen des demandes de protection internationale. Il ne prétend pas faire le traitement exhaustif de la problématique, ni apporter de preuves concluantes quant au fondement d'une demande de protection internationale particulière. Il ne doit pas être considéré comme une position officielle de l'Ofpra ou des autorités françaises.

Ce document, rédigé conformément aux lignes directrices communes à l'Union européenne pour le traitement de l'information sur le pays d'origine (avril 2008) [cf. https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/lignes_directrices_europeennes.pdf], se veut impartial et se fonde principalement sur des renseignements puisés dans des sources qui sont à la disposition du public. Toutes les sources utilisées sont référencées. Elles ont été sélectionnées avec un souci constant de recouper les informations.

Le fait qu'un événement, une personne ou une organisation déterminée ne soit pas mentionné(e) dans la présente production ne préjuge pas de son inexistence.

La reproduction ou diffusion du document n'est pas autorisée, à l'exception d'un usage personnel, sauf accord de l'Ofpra en vertu de l'article L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Table des matières

1. Une passation de pouvoir pacifique après des élections contestées	3
2. Une alliance Tshisekedi-Kabila qui tient au sein des institutions.....	4
2.1 Le pouvoir législatif	4
2.2 Le gouvernement	5
2.3 Une présidence fragilisée par des affaires de corruption	6
2.3 Des tensions à venir à l'horizon 2023 ?	6
3. L'impunité des fidèles de Kabila	6
4. L'UDPS, un « parti présidentiel » divisé et violent.....	7
5. Une opposition divisée et ciblée	9
5.1 Marti Fayulu et la coalition Lamuka	9
5.2 Les prisonniers politiques de Kabila.....	12
6. Les médias	13
7. Les défenseurs des droits de l'homme et les citoyens lambda.....	14
Bibliographie	18

Résumé : Félix Tshisekedi et Joseph Kabila ont certes décidé de construire une coalition pour gérer le pays ensemble mais leurs partisans sont loin de les suivre dans cette direction et les accrochages entre le Front commun pour le Changement (FCC) de Kabila et les partisans de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) de Tshisekedi sont réguliers. La base de l'UDPS apparaît déconnectée de Félix Tshisekedi à qui ils reprochent son alliance avec le camp de Kabila. L'impunité et la corruption continuent de gangréner les sphères du pouvoir : Tshisekedi ne veut pas faire poursuivre ses alliés kabilistes qui occupent les postes-clés dans la sécurité et détiennent la majorité au sein des institutions législatives et lui-même voit apparaître des affaires de corruption impliquant certains de ses plus proches collaborateurs.

Si l'ensemble des sources d'information consultées s'accordent sur une ouverture de l'espace démocratique et une diminution des violations des droits de l'homme vis-à-vis de l'opposition, il convient de relever que de nombreuses entraves à la liberté de réunion, de manifester et des incidents graves contre la société civile imputables aux autorités en place ont été signalés.

Abstract : Félix Tshisekedi and Joseph Kabila have certainly decided to build a coalition to manage the country together but their supporters are far from following them in this direction and the clashes between Kabila's Common Front for Change (FCC) and supporters of the Union for democracy and social progress (UDPS) of Tshisekedi are regular. The UDPS base appears disconnected from Félix Tshisekedi, whom they criticize for his alliance with the Kabila camp. Impunity and corruption continue to plague the spheres of power : Tshisekedi does not want to prosecute his Kabbalist allies who occupy key positions in security and hold the majority in legislative institutions and he himself sees the appearance of cases of corruption involving some of his closest collaborators.

While all the sources of information consulted agree on the opening up of democratic space and a reduction in human rights violations vis-à-vis the opposition, it should be noted that numerous obstacles freedom of assembly, demonstration and serious incidents against civil society attributable to the authorities in place have been reported.

Nota : La traduction des sources en langues étrangères est assurée par la DIDR.

1. Une passation de pouvoir pacifique après des élections contestées

Après des retards répétés¹, des critiques sur leur organisation², le signalement de plusieurs incidents pendant la campagne électorale³ et l'exclusion d'environ 4% de l'électorat⁴ officiellement du fait de l'épidémie ebola (à Beni et Butembo au Nord-Kivu) et de violences intercommunautaires (à Yumbi dans le Mai-Ndombe)⁵, les scrutins présidentiel et législatifs ont eu lieu dans un calme relatif le 30 décembre 2018⁶.

L'élection présidentielle a mis en concurrence 21 candidats⁷ mais les favoris étaient Emmanuel Ramazani Shadary (candidat de la majorité présidentielle, sous la dénomination Front commun pour le Changement -FCC, fidèle à Joseph Kabila), Félix Antoine Tshisekedi⁸ (leader du parti de l'opposition Union pour la démocratie et le progrès sociale-UDPS à la tête d'une alliance baptisée Cap pour le Changement-CACH⁹) et Martin Fayulu (président du parti d'opposition Engagement pour la citoyenneté et le développement-Ecidé, avec le soutien de Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi au sein de la coalition Lamuka¹⁰).

Alors que les chiffres officiels proclamés par la Commission électorale nationale indépendante (CENI) désignaient Félix Tshisekedi élu à l'élection présidentielle¹¹, un dénombrement parallèle des votes réalisé par les 40000 observateurs de la Conférence épiscopale nationale du Congo, la CENCO, déclarait Martin Fayulu vainqueur¹². Des données confidentielles divulguées par des sources au sein même des autorités électorales confirmaient les chiffres de l'église, suggérant fortement un effort du clan Kabila pour truquer le vote en faveur de Félix Tshisekedi, « plus acceptable » pour le président sortant et ses alliés¹³.

¹ Human Rights Watch, « RD Congo: la répression perdure tandis que la date limite fixée pour les élections approche », 29/06/2018, [url](#)

² Mise en place du fichier électoral, mise en place contestée des machines à voter, refus de la CENI de donner une accréditation à des observateurs internationaux, à des médias ; dans La Libre Belgique, « RDCongo : la machine à voter concentre les critiques », 07/10/2018, [url](#) ; United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

³ Afrikarabia (le blog de), « RDC : la campagne électorale dérape », 16/12/2018, [url](#)

⁴ International Crisis group (ICG), « DR Congo: A Recount and Talks to Find a Way Out of the Crisis », 19/01/2020, [url](#)

⁵ Assemblée parlementaire de la Francophonie, « Rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone », mise à jour le 14/06/2019, [url](#) ; United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

⁶ ICG, « DR Congo: A Recount and Talks to Find a Way Out of the Crisis », 19/01/2020, [url](#)

⁷ Site officiel de la CENI [url](#)

⁸ Fils d'Etienne Tshisekedi qui a été l'opposant historique de Mobutu Sese Seko, Laurent-Désiré Kabila et Joseph Kabila, a fondé l'UDPS en 1982 et est décédé en février 2017.

⁹ Le 12 novembre 2018, Félix Tshisekedi de l'UDPS et Vital Kamerhe de l'Union pour la Nation Congolaise (UNC) annoncent le retrait de leur signature de l'accord de coalition conclu avec les cinq autres leaders de Lamuka. Tous les deux justifient cette décision afin de respecter la volonté de leur base. Ils créent ensemble une nouvelle coalition politique dénommée Cap pour le Changement (CACH). Vital Kamerhe se retire de la course à la présidentielle au profit de Félix Tshisekedi. Le patron de l'UDPS sera donc le candidat président de CACH, tandis que Vital Kamerhe sera son directeur national de campagne ; dans Commissariat Général aux réfugiés et aux Apatrides, « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#)

¹⁰ La Libre Belgique, « Un différend sur les résultats des élections présidentielle et législatives a jeté une ombre sur ce qui devait être une transition historique du pouvoir. », 17/11/2018, [url](#)

¹¹ Félix Tshisekedi avec 38,6% des voix contre 34,8% pour Fayulu et 23,8% pour Shadary.

United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

¹² Human Watch Rights, « DR Congo : Post-Election Killings Test New President », 14/02/2019, [url](#)

United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

¹³ ICG, « DR Congo: A Recount and Talks to Find a Way Out of the Crisis », 19/01/2020, [url](#)

Les résultats de la CENI ont été globalement discrédités¹⁴ mais plusieurs pays occidentaux, suivis ensuite par des Chefs d'Etat africains, ont fini par estimer qu'il valait mieux accepter la victoire de Tshisekedi pour s'assurer ainsi du départ de Kabila du siège présidentiel et écarter tout risque d'explosion de violence. Kabila a quitté le pouvoir officiellement mais il avait nommé des fidèles aux postes-clés dans le secteur de la sécurité avant les élections et son camp est sorti largement vainqueur des élections législatives¹⁵.

Ce différend sur les résultats des élections présidentielle et législatives a jeté une ombre sur ce qui devait être une transition historique du pouvoir.

La passation de pouvoir s'est faite au cours d'une cérémonie organisée le 24 janvier 2019 à Kinshasa¹⁶.

2. Une alliance Tshisekedi-Kabila qui tient au sein des institutions

2.1 Le pouvoir législatif

D'après la liste définitive des élus à l'Assemblée nationale publiée par la Cour constitutionnelle congolaise, le FCC dispose de plus de 300 sièges, le CACH en détient 48 et la coalition Lamuka en totalise 99. Les sièges restants reviennent à des membres de l'Alliance des forces démocratiques du Congo et alliés (AFDC-A) qui a été exclue du FCC. Au Sénat, le FCC et les sénateurs indépendants proches de cette formation détiennent 79 sièges, contre 12 pour l'AFDC-A, 11 pour la coalition Lamuka et 4 pour le CACH, les sièges restants étant occupés par des indépendants ne se réclamant d'aucune affiliation particulière¹⁷.

Les élections sénatoriales (mars 2019) et de gouverneurs (avril 2019), toujours largement remportées par le FCC, ont fait l'objet de rumeurs de corruption¹⁸.

Des querelles intestines ont éclaté par la suite au sein du FCC à l'occasion de l'élection du Bureau du Sénat au mois de juillet puisque la candidature d'Alexis Thambwe Mwamba, favori de Kabila, a été concurrencée par celle de Modeste Bahati Lukwebo, leader de la deuxième force du FCC à savoir l'AFDC-A. Le refus de Modeste Bahati Lukwebo de retirer sa candidature lui a valu son exclusion du FCC et son adversaire a été élu à la présidence du Sénat par 65 voix contre 43. Sammy Badibanga du CACH a été élu Premier Vice-Président du Sénat. Fort d'un résultat satisfaisant à l'élection à la présidence du Sénat, Modeste Bahati a annoncé que son parti serait désormais une troisième force au sein de la majorité gouvernementale, distincte du FCC, ce qui a créé des dissensions au sein de sa formation politique et certains responsables voire formations politiques restés fidèles au FCC ont été

¹⁴ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

¹⁵ ICG, « DR Congo : A Recount and Talks to Find a Way Out of the Crisis », 19/01/2020, [url](#)

¹⁶ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

¹⁷ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019, [url](#)

¹⁸ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

évincés¹⁹.

2.2 Le gouvernement

Le 20 mai 2019, le Président Tshisekedi a nommé Sylvestre Ilunga Ilunkamba Premier Ministre. Ce dernier a occupé diverses hautes responsabilités sous la présidence de Mobutu Sese Seko et a été, jusqu'à sa nomination, le Directeur général de la Société nationale des chemins de fer du Congo. Il est membre du Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie (PPRD) de l'ancien Président Kabila, l'un des principaux partis composant le Front commun pour le changement (FCC). La nomination tardive de cet homme est le résultat de plusieurs séries de consultations entre le Président Tshisekedi et l'ancien Président Kabila²⁰.

En août 2019, le CACH a conclu un accord avec le FCC (majoritaire à l'Assemblée nationale), pour la formation du nouveau gouvernement qui devait comprendre 35% de membres du CACH et 65% provenant du FCC²¹.

Le 26 août, le Premier ministre a annoncé la composition de son équipe gouvernementale après avoir reçu l'aval du Président Tshisekedi. Le nouveau gouvernement comptait 66 membres sans le Premier ministre (cinq vice-premiers ministres, 10 ministres d'État, 31 ministres, 3 ministres délégués et 17 vice-ministres). La répartition des postes ministériels entre les deux formations de la coalition était globalement conforme à un accord conclu le 29 juillet, qui prévoyait l'attribution de 42 portefeuilles au FCC et de 23 ministères au CACH. Dans cet accord, les responsables des deux formations s'engageaient par ailleurs à mettre en œuvre un programme commun dans le cadre d'un gouvernement de coalition²².

Le gouvernement de coalition est resté relativement stable et pragmatique, ce qui a notamment permis l'approbation en temps voulu du budget public pour 2020.

Néanmoins, plusieurs déclarations publiques très médiatisées ont continué de dénoter des tensions sous-jacentes entre les deux camps²³ notamment en janvier 2020 où, devant des compatriotes à Londres, Tshisekedi a évoqué son droit à dissoudre l'Assemblée nationale en cas de crise politique²⁴. Cette déclaration n'a pas manqué de faire réagir la présidente de l'Assemblée nationale Jeanine Mabunda, membre du FCC, qui a rappelé les conditions de dissolution de l'Assemblée stipulées dans la Constitution et évoquer « l'indécence » des propos du chef de l'Etat²⁵.

¹⁹ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019, [url](#)

²⁰ Conseil de sécurité des Nations unies, « « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 17/07/2019, [url](#)

²¹ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

²² Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019, [url](#)

²³ Conseil de sécurité des Nations unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 18/03/2020, [url](#)

²⁴ Radio France internationale (RFI), « RDC: Félix Tshisekedi met en garde ses alliés du FCC », 20/01/2020, [url](#)

²⁵ RFI, « RDC: les piques de Jeanine Mabunda à l'encontre de Félix Tshisekedi », 22/01/2020, [url](#)

2.3 Une présidence fragilisée par des affaires de corruption

Dieudonné Lobo, coordonnateur administratif des services personnels du Président Tshisekedi, a été accusé d'avoir touché un pot-de-vin après avoir délivré, sans l'aval du Président, un « mandat spécial » à une société canadienne pour des études d'exploitation industrielle du diamant dans la province du Kasai-Oriental. Il a été incarcéré avec deux autres personnes au début du mois de décembre 2019 à la prison de Makala²⁶.

Le 8 avril 2020, Vital Kamerhe a été entendu pendant plusieurs heures au Parquet puis écroué à la prison de Makala²⁷. Nommé directeur de cabinet au lendemain de l'investiture du président Tshisekedi, il avait été invité à s'expliquer sur l'utilisation de fonds publics destinés au financement des grands travaux lancés par le nouveau chef de l'Etat après son arrivée au pouvoir. Il devait en particulier fournir des informations sur la passation de marchés et le décaissement de fonds. Un banquier, deux chefs d'entreprise et un responsable d'une entreprise publique ont déjà été placés en détention provisoire dans cette enquête sur le financement du programme dit des « cent jours » du chef de l'Etat. Certains ont été depuis remis en liberté²⁸. Un procès devrait débiter devant le tribunal de grande instance de Kinshasa-Gombe le 11 mai 2020 contre Vital Kamerhe et deux co-accusés, Samih Jammal, administrateur général des sociétés Samibo Congo Sarl et Husmal Sarl, et Jeannot Muhima, Chargé de l'import-export à la présidence²⁹³⁰.

2.3 Des tensions à venir à l'horizon 2023 ?

La prochaine élection présidentielle est déjà dans les esprits et les deux camps sont dans les starting-blocks : certains membres de la coalition au pouvoir ont commencé à se positionner en vue des prochaines élections générales prévues en 2023. Lors de la convention du PPRD, le Secrétaire permanent Emmanuel Ramazani Shadary a déclaré que le mouvement avait l'intention de remporter tous les scrutins futurs et a annoncé le retour en politique de l'ancien président Joseph Kabila. Par la suite, le coordonnateur du FCC, Néhémie Mwilany, a déclaré que rien ne s'opposait, d'un point de vue constitutionnel, institutionnel ou politique, à la candidature de Joseph Kabila à un nouveau mandat présidentiel³¹. Du côté de l'UDPS, un haut responsable a indiqué que son parti travaillait à la réélection de M. Tshisekedi, sans faire référence à la coalition gouvernementale actuelle³².

3. L'impunité des fidèles de Kabila

En septembre 2019, Félix Tshisekedi a déclaré qu'il ne comptait pas « aller fouiner dans le passé » et n'avait pas le temps d'amener les auteurs présumés d'atteintes aux droits

²⁶ RFI, «RDC: Dieudonné Lobo, proche du président Tshisekedi, poursuivi en justice », 04/12/2019, [url](#)

²⁷ RFI, « RDC: Vital Kamerhe en détention provisoire après plus de 6 heures d'audition », 08/04/2020, [url](#)

²⁸ Le Monde, «En RDC, Vital Kamerhe arrêté dans le cadre d'une vaste enquête anti-corruption », 09/04/2020, [url](#)

²⁹ RFI, « «Programme des 100 jours» en RDC: le procès de Vital Kamerhe annoncé pour le 11 mai », 29/04/2020, [url](#)

³⁰ Pour plus d'informations, voir l'enquête de la journaliste Sonia Rolley dans RFI, « RDC: Vital Kamerhe et les 50 millions de dollars de Samibo », 30/04/2020, [url](#)

³¹ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 26/11/2019, [url](#)

³² Ibid.

humains à répondre de leurs actes³³, ce qu'a largement dénoncé Amnesty international³⁴.

Malgré certains procès notables de responsables militaires et la condamnation de soldats de rang inférieur ou de policiers reconnus coupables de crimes, les autorités restent défailtantes pour enquêter, poursuivre et punir les responsables ayant commis des abus³⁵.

En janvier 2020, Amnesty international indique que « seuls quelques agents des forces de sécurité ont fait l'objet de poursuites en rapport avec la répression brutale de manifestations au cours des 12 derniers mois et au moment de la crise électorale qui a débuté en 2015 »³⁶.

Le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a indiqué en août 2019 : « Avec le partage des ministères-clés, le fait que les ministères de la Justice, Droits Humains, Défense, Finances sont confiés au FCC inquiète, d'autant [plus que] ce sont toujours les mêmes personnes qui se sont illustrées dans toutes sortes des gabegies politique, détournements, l'instrumentalisation de la justice, impunité, vol, massacres, violations massives des droits humains, qui sont susceptibles de revenir au pouvoir pour d'abord protéger leur autorité morale (Joseph Kabila) ensuite pour couvrir leurs crimes. Dans le lot, il y a surtout ceux qui sont cités dans les sanctions de l'UE, des USA et de l'ONU. Ils envisagent d'affaiblir le régime de Felix Tshisekedi et même de renverser le régime par des méthodes anticonstitutionnelles ». ³⁷

4. L'UDPS, un « parti présidentiel »³⁸ divisé et violent

Si l'UDPS est derrière son Président, l'alliance conclue par celui-ci avec le camp Kabila est difficile à accepter pour les partisans. En novembre 2019, la destruction d'affiches pro-kabila à Kinshasa a suscité la colère des partisans de l'ancien Président qui ont incendié une effigie du nouveau chef d'Etat à Kolwezi (Province du Lualaba)³⁹. Cet incident a poussé le président de l'UDPS et actuel vice-président de l'Assemblée nationale, Jean-Marc Kabund, à rassembler ses militants pour les appeler à la vigilance vis-à-vis des « partenaires » de l'UDPS. Il a adressé une mise en garde menaçante à ses partenaires de la coalition pro-Kabila en déclarant : « Il ne faut pas que certaines bêtises et certaines blagues nous poussent à aller fouiner », en référence à la promesse de Tshisekedi, de « ne pas fouiner dans le passé » pour ce qui est de la gestion du régime Kabila.⁴⁰

En outre, la survenue régulière d'affrontements entre militants des deux camps démontre la difficulté de l'UDPS (les militants de base mais également les cadres) à surmonter son opposition historique aux Kabilistes⁴¹ : en juillet 2019, le secrétaire général du parti, Augustin Kabuya, a appelé les « combattants »⁴² à observer une discipline digne des

³³Amnesty international, « RDC. Un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, l'insécurité et l'impunité continuent de mettre en péril les droits humains », 24/01/2020, [url](#)

³⁴ *Ibid.*

³⁵ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

³⁶ Amnesty international, « RDC. Un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, l'insécurité et l'impunité continuent de mettre en péril les droits humains », 24/01/2020, [url](#)

³⁷ CGRA, « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#)

³⁸ RFI, « En RDC, l'UDPS appelle à la vigilance après l'affaire des effigies brûlées », 13/11/2019, [url](#)

³⁹ RFI, « RDC: nouvelle poussée de tensions au sein de la coalition au pouvoir », 11/11/2019, [url](#)

⁴⁰ RFI, « En RDC, l'UDPS appelle à la vigilance après l'affaire des effigies brûlées », 13/11/2019, [url](#)

⁴¹ Le parti UDPS a une base très jeune qui n'hésite pas à descendre dans les rues pour manifester et affronter les forces de l'ordre qui leur font barrage. Voir notamment OFPRA-CNDA, « Rapport de mission en RDC du 30 juin au 7 juillet 2013 », 04/2014, [url](#)

⁴² Autre nom donné aux militants de l'UDPS [NDLA]

membres du parti présidentiel. Il a, par ailleurs, brandi des sanctions à l'endroit des combattants qui se permettraient de mener des actions politiques sans s'en référer aux orientations de la hiérarchie du parti⁴³.

L'ensemble des sources d'information publiques consultées ne fait état d'aucun incident ou violation des droits de l'homme à l'encontre de membres de l'UDPS au cours du début de mandat de Félix Tshisekedi.

Sur ce point, le président de la Fondation Bill Clinton pour la paix (FBCP) a indiqué en août 2019 :

« Le traitement de la police sur les manifestants de l'UDPS par exemple n'est pas le même que celui qu'on constate sur le MLC, l'ECIDE de l'honorable Martin Fayulu, l'Ensemble de l'ancien gouverneur Moïse Katumbi... Les représailles étaient plus fortes pour les derniers que pour les premiers. Plusieurs personnes (cadres) de l'UDPS qui ont essayé de refuser la politique menée par le président et son secrétaire général Augustin Kabuya sont menacées et l'UDPS est en train d'être divisé. Certains ont même changé des domiciles par craintes des représailles ». Il explique en outre qu'au sein de l'UDPS, l'alliance FCC CACH est considérée par beaucoup comme « contre-nature », et qu'une vive tension se fait sentir depuis que le FCC s'est emparé des postes-clés à la tête du pays. Il termine en indiquant que les militants de l'UDPS et de l'UNC ne « parlent plus la même langue avec leurs dirigeants »⁴⁴.

L'ONG la Voix des Sans-Voix (VSV) a évoqué l'existence d'une aile dissidente qui conteste l'alliance avec Kabila et le fait que Tshisekedi se soit davantage appuyé sur des membres de l'UDPS en provenance de la diaspora que sur des membres UDPS actifs au pays. En août 2019, la VSV n'avait pas eu connaissance de cas de membres de l'UDPS inquiétés en raison de leur opposition au président Tshisekedi⁴⁵.

A l'inverse, des actes de violence ont été imputés à des partisans de l'UDPS :

Le 16 mars 2019, des partisans de l'UDPS ont contesté les résultats des élections sénatoriales proclamés à Mbuji-Mayi. Persuadés que le vainqueur proclamé, un membre du FCC, se trouvait dans les locaux de la radiotélévision Fraternité, ils ont envahi et saccagé les lieux⁴⁶.

Le 20 mars 2019, Flavien Rusaki, journaliste et propriétaire du média Tokundola à Kinshasa, a été agressé par des militants de l'UDPS qui lui reprochaient de soutenir le candidat à la présidentielle battu Martin Fayulu alors qu'il accompagnait Franck Diongo qui venait de sortir de prison⁴⁷.

Le matin du 12 juin 2019, des jeunes militants du PPRD (surnommés « Bérêts rouges ») ont manifesté devant le Palais du peuple (siège de l'Assemblée nationale) pour répondre à un rassemblement de jeunes de l'UDPS organisé au même endroit deux jours auparavant et qui avait dégénéré puisque les jeunes avaient, selon des rumeurs, agressé des députés pro-Kabila soupçonnés d'avoir insulté Félix Tshisekedi. De violents affrontements ont

⁴³ Forum des As, « Augustin Kabuya : "la base de l'UDPS n'est pas contre la coalition FCC-CACH", 22/07/2019, [url](#)

⁴⁴ Commissariat Général aux réfugiés et aux Apatrides (CGRA), « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#)

⁴⁵ *Ibid.*

⁴⁶ Reporters sans Frontières (RSF), « La radio communautaire congolaise saccagée par les partisans du président », 20/03/2019. [url](#)

⁴⁷ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

ensuite éclaté à plusieurs endroits à Kinshasa entre partisans de l'UDPS et du PPRD notamment devant le siège de la ligue des jeunes du PPRD. La police a dispersé les combattants avec des gaz lacrymogènes et des coups de semonce⁴⁸.

Le 20 juillet 2019, le gouverneur de Kinshasa, Ngobila, a interdit toutes les manifestations du 22 au 27 juillet après que l'aile jeunesse de l'UDPS a annoncé son intention de protester contre la candidature de l'ancien ministre de la Justice Alexis Thambwe Mwamba à la présidence du Sénat et que la jeunesse du PPRD a répliqué en prévoyant des contre-manifestations⁴⁹.

Le siège de la jeunesse du PPRD à Limete a été pris pour cible et les rues environnantes ont été barricadées le 11 octobre 2019 par des hommes vêtus « aux couleurs de l'UDPS » qui soupçonnaient le FCC d'avoir saboté un avion transportant notamment le chauffeur principal de Tshisekedi et qui s'était écrasé dans le Maniema⁵⁰.

5. Une opposition divisée et ciblée

5.1 Marti Fayulu et la coalition Lamuka

Après la proclamation des résultats de l'élection présidentielle, Martin Fayulu a multiplié les actions (communication, actions de terrain, actions judiciaires) pour réclamer « la vérité des urnes »⁵¹. Rapidement la coalition Lamuka a connu des dissensions internes puisque des membres proches de Moïse Katumbi ont préféré prendre acte de l'élection de Félix Tshisekedi et ont exprimé des doutes quant à la méthode suivie par Martin Fayulu tandis que ce dernier est resté déterminé à faire annuler les résultats officiels du scrutin⁵².

Le 20 mai 2019, Moïse Katumbi⁵³ est retourné en RDC⁵⁴ trois ans jour pour jour après sa fuite. Il a répondu à l'appel au retour des exilés de Félix Tshisekedi et profité de l'abandon des poursuites à son encontre prononcé par la justice congolaise : vêtu de blanc, couleur symbolisant la paix, il est arrivé à Lubumbashi⁵⁵, où il a été accueilli par des dizaines de milliers de supporters, également vêtus de blanc, qui se sont rassemblés pacifiquement dans le centre-ville⁵⁶.

Jean-Pierre Bemba, leader du Mouvement de libération du Congo (MLC) est retourné à Kinshasa en provenance de Bruxelles le 23 juin 2019⁵⁷.

Lors d'une réunion tenue le 30 juillet, les dirigeants de la coalition ont réaffirmé leur volonté d'œuvrer à la réforme des institutions nationales, notamment de la CENI et ont également

⁴⁸ Bundesamt für Migration und Flüchtlinge Briefing Notes 17 June 2019, [url](#)

⁴⁹ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

⁵⁰ Cas-Info, « Troubles à Kinshasa : le siège de la ligue des Jeunes du PPRD saccagé par des « présumés » membres de l'UDPS », 11/10/2019, [url](#)

⁵¹ RFI, « [Reportage] RDC: le combat pour la «vérité des urnes» continue pour Martin Fayulu », 07/06/2019, [url](#)

⁵² Conseil de sécurité des Nations unies, « « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 07/03/2019. [url](#)

⁵³ Pour plus d'informations sur cette personnalité voir International Crisis Group, « Moïse Katumbi's Return Portends Shifting Alliances in Congolese Politics », 23/05/2019, [url](#)

⁵⁴ ICG, « Moïse Katumbi's Return Portends Shifting Alliances in Congolese Politics », 23/05/2019, [url](#)

⁵⁵ Où était basée sa célèbre équipe de football, le « Tout Puissant Mazembe ».

⁵⁶ ICG, « Moïse Katumbi's Return Portends Shifting Alliances in Congolese Politics », 23/05/2019. [url](#)

⁵⁷ RFI, « RDC : l'opposant Jean-Pierre Bemba de retour à Kinshasa », 23/06/2020, [url](#)

désigné Jean-Pierre Bemba pour remplacer Moïse Katumbi à la fonction de coordonnateur de la coalition Lamuka, attribuée par roulement pour une durée de trois mois⁵⁸.

Devenue une plate-forme politique pérenne en avril 2019⁵⁹, la coalition se positionne comme une opposition au sein des institutions et non en marge de celles-ci. Ainsi, ses élus siègent dans les assemblées, et la coalition participe généralement aux processus décisionnels⁶⁰ tout en organisant des actions de terrain pour critiquer le pouvoir en place.

Les mois passants, des divergences entre les leaders de Lamuka sont apparues : les ambitions de chacun (au sein de l'alliance mais également au sein des institutions) et la question de la posture à avoir avec le pouvoir mettent la coalition en danger⁶¹. Ces dissensions internes sont devenues plus visibles à la fin de l'année 2019 au moment où Jean-Bemba se concentrait sur la restructuration de son parti⁶² et Moïse Katumbi créait le sien (ou une nouvelle alliance) baptisé « Ensemble pour la République », qui est composé des partis de l'alliance G7⁶³, excepté l'Avenir du Congo (ACO) de Dany Banza⁶⁴.

La situation des partisans de la coalition manque de clarté car si des événements organisés par le mouvement se sont le plus souvent déroulés dans de bonnes conditions, d'autres ont été interdits ou ont subi une répression violente de la part des forces de l'ordre :

Le 2 février 2019, Martin Fayulu a organisé un rassemblement avec des milliers de partisans à Kinshasa, où il a appelé à une résistance pacifique contre ce qu'il a qualifié d'élections truquées. La police n'est pas intervenue lors du rassemblement et l'événement a été couvert par la télévision d'État⁶⁵.

Le 23 juin, Jean-Pierre Bemba a organisé un grand rassemblement à Kinshasa pour commémorer son retour au pays après un exil volontaire. Il a été accueilli par des cadres de son parti mais également par deux leaders de Lamuka, Martin Fayulu et Adolphe Muzito. Sur le chemin qui le menait sur son lieu de meeting (terrain Sainte-Thérèse), des milliers

⁵⁸ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019, [url](#)

⁵⁹ RFI, « RDC: la coalition Lamuka transformée en plate-forme politique », 28/04/2019, [url](#)

⁶⁰ Lamuka a boycotté l'investiture du gouvernement en septembre aux motifs que la procédure parlementaire n'avait pas été respectée et que l'opposition était désavantagée ; dans Conseil de sécurité des Nations unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019, [url](#)

⁶¹ Conseil de sécurité des Nations unies, « « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 07/03/2019. [url](#); RFI, « RDC: les leaders de Lamuka affichent à nouveau leurs divergences », 28/10/2019, [url](#); RFI, «Parlement de RDC: l'opposition en ordre dispersé pour un poste de rapporteur », 16/11/2019, [url](#); RFI, « RDC: dissensions au sein de Lamuka sur la stratégie à suivre pour 2020 », 02/01/2020, [url](#)

⁶² RFI, « RDC: les leaders de Lamuka affichent à nouveau leurs divergences », 28/10/2019, [url](#)

⁶³ RFI, « RDC: les leaders de Lamuka affichent à nouveau leurs divergences », 28/10/2019, [url](#); RFI, « RDC: l'opposant Moïse Katumbi crée son propre parti politique », 19/12/2019, [url](#)

⁶⁴ Le Mouvement social pour le renouveau (MSR) d'Yves Mobanda et Pierre Lumbi, l'Alliance pour le renouveau du Congo (ARC) d'Olivier Kamitatu, le Parti démocrate-chrétien (PDC) de José Endundo, l'Union nationale des fédéralistes du Congo (UNAFEC) de Gabriel Kyungu, l'Union nationale des démocrates fédéralistes (UNADEF) de Charles Mwando et l'Alliance des démocrates pour le progrès-Mouvement de solidarité pour la démocratie et le développement (ASD-MSDD) de Christophe Lutundula dans Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#) et Jeune Afrique, « RDC : Moïse Katumbi crée son propre parti et confirme ses ambitions pour 2023 », 19/12/2019, [url](#)

⁶⁵ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

de partisans sont venus à sa rencontre et des accrochages avec les forces de l'ordre présentes ont été signalés, mais le leader a pu tenir son meeting sans incident⁶⁶.

La coalition d'opposition Lamuka a organisé des rassemblements dans tout le pays et a appelé à des manifestations pacifiques pour dénoncer les arrêts de la Cour constitutionnelle qui annulaient l'élection de certains de ses députés⁶⁷.

Moïse Katumbi a organisé des rassemblements avec des partisans de la coalition dans les quatre provinces de la région du Grand Katanga en juillet et août, et Martin Fayulu a tenu un rassemblement à Kinshasa le 4 août⁶⁸.

Le 11 octobre, Jean-Pierre Bemba a organisé un rassemblement politique à Kisangani, sans ingérence des services de sécurité, tandis que Moïse Katumbi a effectué depuis Goma, dès le 26 octobre, une vaste tournée dans la partie orientale du pays, après que plusieurs autorisations de voyage lui avaient été refusées⁶⁹.

En revanche, le 17 janvier 2020, des réunions organisées par Martin Fayulu ont été interdites dans six villes et dispersées avec violence à Kinshasa et Kindu occasionnant au moins cinq blessés⁷⁰.

Le 2 juin et de nouveau le 10 juin, le gouvernement a empêché Katumbi d'atterrir à Goma, où il devait organiser un rassemblement politique. Les deux fois, le gouvernement a invoqué des « raisons de sécurité » en refusant l'autorisation d'atterrissage.⁷¹

Le 29 juin 2019, le gouvernement a contraint Radio Television by Satellite (RTVS1) qui appartenait à l'opposant Adolphe Muzito, à la fermeture, officiellement pour arriérés d'impôts, après la diffusion par le média d'un appel à la participation à une manifestation interdite. Il s'agit du premier cas de fermeture forcée de médias depuis que le Président Tshisekedi a pris ses fonctions, et le moment a été considéré comme délibéré. Le gouvernement n'a rétabli le signal de RTVS1 que le 1^{er} août 2019⁷².

Les marches pacifiques organisées le 30 juin 2019 pour dénoncer la corruption généralisée et la fraude électorale⁷³ ont été interdites, sans base légale, par le gouverneur et ont été réprimées violemment à Kinshasa et Goma. Des arrestations arbitraires, une violence disproportionnée et un mort par balle, ainsi que l'interception de Martin Fayulu par la police anti-émeute, ont été signalés⁷⁴.

Hormis les cas d'arrestation et de violence commis au cours de manifestation, la DIDR n'a

⁶⁶ Ibid.

⁶⁷ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019, [url](#)

⁶⁸ Ibid.

⁶⁹ Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 26/11/2019, [url](#)

⁷⁰ Amnesty international, « RDC. Un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, l'insécurité et l'impunité continuent de mettre en péril les droits humains », 24/01/2020, [url](#)

⁷¹ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

⁷² Ibid.

⁷³ Human Rights Watch, « DR Congo : Police Fire on, Beat Protesters », 04/07/2019, [url](#) [url](#)

⁷⁴ Human Rights Watch, « DR Congo : Police Fire on, Beat Protesters », 04/07/2019, [url](#); United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

recueilli aucune information sur des cas d'interpellations ou d'exactions à l'égard d'opposants de la coalition.

5.2. Les prisonniers politiques de Kabila

Le 13 février 2019, le nouveau chef d'Etat a accordé une grâce présidentielle permettant la libération de quelque 700 personnes dont beaucoup avaient été incarcérées pour leur opposition au régime de Kabila ou leur participation à des manifestations pacifiques entre janvier 2015 et décembre 2018⁷⁵.

Parmi ces détenus on retrouve notamment Jean-Claude Muyambo, Gérard Mulumba (aussi connu sous le nom de Gecoco), Franck Diongo, Firmin Yangambi⁷⁶, et Eugène Diomi Ndongala⁷⁷

Franck Diongo, à la tête du parti d'opposition Mouvement lumumbiste progressiste (MLP), avait été arrêté et condamné en décembre 2016 à cinq ans de prison ferme par la Cour suprême de justice pour l'arrestation et la détention arbitraire de trois militaires de la garde républicaine, ce qu'il avait toujours nié⁷⁸. Gracié par le nouveau chef de l'Etat⁷⁹, il a quitté la prison de Makala à la mi-mars 2019. Alors qu'il était membre de la plateforme Ensemble pour le changement qui avait soutenu la candidature à la présidentielle de Martin Fayulu, Franck Diongo a déclaré reconnaître l'élection de Félix Tshisekedi, tout en proposant l'organisation d'un « dialogue inclusif franc, sincère et sans tabou » et appeler les hommes politiques à défendre la Constitution pour empêcher la continuité du régime de Joseph kabila qui, « par un processus vicié », s'était doté d'une majorité présidentielle⁸⁰.

Emprisonné depuis 2013, Diomi Ndongala avait été condamné en mars 2014 par la Cour suprême de justice à dix années de servitude pénale principale pour « viol à l'aide de violence, exposition d'enfants à la pornographie, détention d'enfants et tentative de viol d'enfants ». Après sa sortie de prison, Eugène Diomi Ndongala a tenu un mini meeting à l'Espace Masolo dans la commune de Selembao, où il s'est adressé devant plusieurs kinois. Signé par le ministre de la Justice Alexis Thambwe Mwamba, l'arrêté portant sa libération lui interdisait entre autres « de ne pas se livrer à des déclarations et activités politiques de nature à troubler l'ordre public [et] de ne pas sortir du territoire national sans autorisation préalable du procureur général près la cours de cassation »⁸¹. Le 15 février 2020, il est sorti de sa réserve et a réaffirmé sa loyauté de longue date à l'UDPS en assistant à la commémoration des 38 ans d'existence de l'UDPS organisée au state des martyrs à Kinshasa⁸²

⁷⁵ Amnesty International, « RDC : libération de prisonniers et prisonnières d'opinion, un premier pas en faveur des droits humains », 14/03/2019, [url](#)

⁷⁶ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Situation des droits de l'homme et activités du bureau conjoint des nations unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo-Rapport de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme », 14/08/2019, [url](#)

⁷⁷ Politico.cd, « Libéré de makala, Eugène Diom Ndongala dit avoir pardonné tous ceux qui ont comploté contre lui », 21/03/2019, [url](#)

⁷⁸ RFI, « RDC : l'opposant Franck Diongo libéré », 17/03/2019, [url](#)

⁷⁹ *Ibid.*

⁸⁰ RFI, « RDC: Franck Diongo appelle à un «dialogue inclusif» face à la «crise de légitimité», 03/04/2019[url](#)

⁸¹ Politico.cd, « Libéré de makala, Eugène Diom Ndongala dit avoir pardonné tous ceux qui ont comploté contre lui », 21/03/2019, [url](#)

⁸² Ouragan FM, « 38 ans de l'UDPS : "Eugène Diomi Ndongala lève l'équivoque sur sa position politique et tend la main à Félix Tshisekedi" (Cédric Mudiantu) », 18/02/2020, [url](#)

L'avocat Firmin Yangambi n'était pas un opposant politique mais le leader d'une ONG de défense des droits de l'homme baptisée « Paix sur terre » lorsqu'il a été condamné à mort en 2010 par la Cour militaire de Kinshasa/Gombe pour « détention illégale d'armes de guerre et tentative d'organisation d'un mouvement insurrectionnel ». En 2011, la même juridiction l'a condamné en appel à vingt ans de servitude pénale pour « formation d'un mouvement insurrectionnel » mais l'accusé avait toujours contesté cette accusation. Le nom de Firmin Yangambi a été retenu parmi les prisonniers politiques emblématiques à libérer dans le cadre de l'Accord de la Saint-Sylvestre. Il a été élu bâtonnier de la province de la Tshopo en janvier 2020 et s'est engagé à défendre la profession d'avocat et à lutter contre la corruption de la justice⁸³.

Le député provincial et cadre de l'UDPS⁸⁴ Gérard Mulumba, alias Gecoco, avait été arrêté en novembre 2017 à l'aéroport de N'djili et accusé d'outrage au Chef de l'Etat⁸⁵. Le 24 septembre 2019, il a annoncé porter plainte contre l'ancien patron de l'Agence nationale de renseignement (ANR) Kalev Mutond en raison des mauvais traitements dont il affirmait avoir été victime au cours de sa détention de 18 mois à l'ANR⁸⁶.

Ancien bâtonnier du barreau de Lubumbashi, Jean-Claude Muyambo était président du parti Solidarité congolaise pour la démocratie et le développement (SCOBE)⁸⁷ et avait quitté la majorité présidentielle de Kabila lorsque ce dernier avait envisagé de briguer un troisième mandat selon ses propres déclarations⁸⁸. Après deux ans de détention provisoire, il a été condamné au début de l'année 2017 à 26 mois de prison pour avoir vendu un immeuble qui ne lui appartenait pas, ce qu'il a toujours nié⁸⁹. A l'instar de Gecoco, il a déposé plainte contre Kalev Mutond à la fin de l'année 2019⁹⁰. Allié de Moïse Katumbi et de Gabriel Kyungu wa Kumwamza, deux leaders katangais, il soutiendrait Félix Tshisekedi et défendrait ses intérêts dans la région du Katanga⁹¹.

6. Les médias

Si plusieurs sources d'information s'accordent sur une amélioration dans l'exercice de la liberté de la presse⁹², notamment avec la réouverture de stations de radio qui avaient été fermées⁹³, le bilan reste mitigé. De nombreux cas d'intimidation, de harcèlement voire

⁸³ Agence d'information d'Afrique centrale, « Ordre des avocats : Me Firmin Yangambi, nouveau bâtonnier du barreau de la Tshopo », 27/01/2020, [url](#)

⁸⁴ Radio Okapi, « Kinshasa : 300 détenus graciés libérés de la prison de Makala », 03/01/2019, [url](#)

⁸⁵ Radio Okapi, « Justice : l'ACAJ dénonce « la séquestration de Gérard Mulumba par l'ANR », 05/02/2018, [url](#)

⁸⁶ L'interview.cd, « RDC : Gecoco Mulumba porte plainte contre Kalev Mutond ancien patron de l'ANR », 24/09/2019, [url](#)

⁸⁷ British Broadcast corporation (BBC), « RDC : une peine de prison pour Jean-Claude Muyambo », 1^{er}/02/2017, [url](#)

⁸⁸ Politico.cd, « Jean-Claude Muyambo : « je ne regrette pas d'avoir été arrêté par Joseph Kabila, mais plutôt content de l'avoir fait partir », 25/06/2019, [url](#)

⁸⁹ British Broadcast corporation (BBC), « RDC : une peine de prison pour Jean-Claude Muyambo », 1^{er}/02/2017, [url](#)

⁹⁰ L'interview.cd, « RD Congo : « Kalev Mutond mérite la prison » (Jean-Claude Muyambo) », 03/10/2019, [url](#)

⁹¹ Scoop RDC, « 20 janvier : souvenir douloureux pour Jean-Claude Muyambo ! », 21/01/2020, [url](#)

⁹² Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Situation des droits de l'homme et activités du bureau conjoint des nations unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo-Rapport de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme », 14/08/2019. [url](#)

⁹³ Ibid.

d'arrestation arbitraire de journalistes⁹⁴ commis en toute impunité par des représentants des autorités (autorités administratives locales, Forces armées de la République démocratique du Congo-FARDC, Police nationale congolaise-PNC) ont été signalés⁹⁵ notamment :

Le 1er mars 2019, le journaliste de Radiotélévision Sarah, Steve Mwanyo Iwewe, a été condamné par un tribunal pénal provincial à 12 mois de prison et à une amende de 338000 francs congolais (soit un peu plus de 180 euros) pour avoir insulté le gouverneur de la province de l'Équateur. Le gouverneur Bobo Boloko Bolumbu avait ordonné l'arrestation d'Iwewe le 27 février après avoir refusé d'arrêter de filmer une manifestation des employés du département local de l'environnement. Iwewe a été libéré le 30 mars 2019 après avoir interjeté appel avec succès. Il a indiqué qu'il avait été « brutalement » battu par les gardes du corps du gouverneur » lors de son arrestation⁹⁶.

Les ONG Reporters sans frontières (RSF) et JED ont estimé qu'Iwewe avait pu être une victime collatérale de rivalités politiques à l'approche des élections du 26 mars 2019 au poste de gouverneur puisque le propriétaire de Radio Télé Sarah, l'ancien gouverneur Jean-Claude Baende, était le principal adversaire de Bolumbu⁹⁷.

Le 1^{er} août 2019, un soldat des FARDC a agressé un journaliste de Radio Pole FM, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu) alors qu'il tentait d'interroger des victimes d'éventuels abus commis par des FARDC⁹⁸.

Le 1^{er} août 2019, Michel Tshiyoyo, journaliste à Radio Sozem dans la province centrale du Kasai, a été accusé d'avoir publié un « discours de haine » à l'occasion d'un article sur un différend entre deux hommes politiques régionaux. Une fois arrêté, il a été jugé et condamné, le 23 août, à une peine de deux ans de prison. L'Union nationale de la presse congolaise a déclaré que Tshiyoyo n'avait commis aucune violation et a demandé sa libération⁹⁹.

7. Les défenseurs des droits de l'homme et les citoyens lambda

Globalement, la situation des droits de l'homme a connu une légère amélioration mais de « vieilles habitudes » du régime de Kabila que sont l'interdiction de marches, l'intervention de la police et des détentions même brèves, voire des enlèvements¹⁰⁰, réapparaissent en particulier depuis les marches du 30 juin 2019¹⁰¹.

⁹⁴ Reporters sans Frontières (RSF), « La radio communautaire congolaise saccagée par les partisans du président », 20/03/2019. [url](#)

⁹⁵ Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Situation des droits de l'homme et activités du bureau conjoint des nations unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo-Rapport de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme », 14/08/2019. [url](#)

⁹⁶ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

⁹⁷ Ibid.

⁹⁸ Ibid.

⁹⁹ Ibid.

¹⁰⁰ Selon la Fondation Clinton pour la Paix dans CGRA, « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#)

¹⁰¹ Selon des témoignages de membres de la Fondation Clinton pour la Paix et de la VSV dans CGRA, « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#)

Des membres des forces de sécurité gouvernementales (police nationale congolaise-PNC, Forces armées de la RDC-FARDC) ont commis des violations des droits humains (arrestations et détentions arbitraires) contre des membres de la société civile qu'il s'agisse de défenseurs des droits humains au sens large ou de citoyens lambda.

Pour illustrer cette constatation, plusieurs incidents peuvent être cités :

Evoquant les manifestations organisées le 10 avril 2019, le Secrétaire général des Nations Unies a déclaré que si certaines se sont déroulées sans incident, d'autres ont été réprimées par les autorités et ont entraîné des arrestations ou des blessures arbitraires notamment à Tshikapa (Kasaï), Lubumbashi (Haut-Katanga) et Kinshasa où 38 manifestants, dont un garçon, ont été arrêtés arbitrairement et au moins 17 autres, dont un garçon, ont été maltraités par des agents de la PNC pendant ou après la dispersion des manifestations¹⁰².

Le 22 avril 2019 à Pemo (territoire de Lukula -Kongo Central), quatre défenseurs des droits de l'homme ont été arrêtés arbitrairement et détenus illégalement par le chef de poste de l'ANR. Les victimes ont été accusées de trouble à l'ordre public pour avoir dénoncé des actes d'extorsion commis par des policiers à l'encontre de certains habitants du village¹⁰³.

En juin 2019, Jean-Claude Katende, président de l'Association africaine des droits de l'Homme (ASADHO), a été menacé de mort au téléphone par des personnes non identifiées qui lui ont intimé l'ordre de cesser ses actions pour la libération d'Eddy Kapend, de ses compagnons¹⁰⁴ et l'arrestation de John Numbi.¹⁰⁵¹⁰⁶

Le 13 juin 2019 à Demba (Kasaï Central), deux défenseurs des droits de l'homme ont été victimes d'une arrestation arbitraire ordonnée par un magistrat pour avoir empêché une foule de poursuivre un homme soupçonné de sorcellerie¹⁰⁷.

Le 23 juin 2019 à Mutshima, territoire de Kamonia (Kasaï), un défenseur des droits de l'homme a été victime de menaces de la part de quatre policiers qui lui reprochaient d'avoir fait le suivi d'un cas de viol sur mineur et dénoncé des violations des droits de l'homme commises par des policiers¹⁰⁸.

¹⁰² Conseil de sécurité des Nations unies, « « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 17/07/2019, [url](#)

¹⁰³ Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme en RDC, « Analyse de la situation des droits de l'homme de janvier à juin 2019 », s.d, [url](#)

¹⁰⁴ NDLR : Eddy Kapend et plusieurs autres personnes sont en prison depuis 19 ans, après avoir été condamnés pour l'assassinat du Président Laurent-Désiré Kabila (tué le 16 janvier 2001) mais ils ont toujours clamé leur innocence. En mars 2019, le nouveau Président élu, Félix Tshisekedi, a octroyé une grâce présidentielle à près de 700 prisonniers politique, grâce dont Eddy Kapend et ses compagnons ont été exclus

¹⁰⁵ NDLR : Floribert Chebeya, président de l'ONG La Voix des sans-voix (VSV) et Fidèle Bazana, son assistant, ont été assassinés le 2 juin 2010. Le corps du premier a été retrouvé dans une position dégradante résultant vraisemblablement d'une mise en scène de la part de ses assassins. Le corps du second est toujours introuvable. De forts soupçons ont été formulés sur l'implication du chef de la police de l'époque, John Numbi, dans leur mort.

¹⁰⁶ Organisation mondiale contre la torture (OMCT), « Congo, Rép. Dém. : Menaces de mort à l'encontre de M. Jean-Claude Katende », 21/06/2019. [url](#)

¹⁰⁷ Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme en RDC, « Analyse de la situation des droits de l'homme de janvier à juin 2019 », s.d, [url](#)

¹⁰⁸ Ibid.

Le 24 juin 2019 à Kinshasa, un syndicat de médecins et d'infirmières a manifesté pour dénoncer le non-paiement des arriérés de salaires et a été dispersé avec violence par la police nationale congolaise qui a affirmé que la manifestation n'avait pas été autorisée par les pouvoirs publics « selon les médias locaux »¹⁰⁹.

En novembre 2019, au moins 10 personnes qui manifestaient contre les homicides de civils par des rebelles ont été abattues par les forces de sécurité congolaises et onusiennes à Beni¹¹⁰.

Le mouvement citoyen Lutte pour le Changement (Lucha)¹¹¹ a été particulièrement visé par les forces de l'ordre, selon les ONG VSV¹¹² et Front Line Defenders¹¹³.

Le 28 février 2019 à Goma et Kinshasa, une cinquantaine de membres de Lucha ont été appréhendés alors qu'ils manifestaient pour dénoncer l'insécurité (Goma) ou la corruption (Kinshasa). Ils n'ont été libérés que le lendemain¹¹⁴.

Le 10 mai 2019, à Goma, la PNC a eu recours à une force excessive pour disperser des membres de Lucha, lors de manifestations pacifiques contre des fournisseurs de télécommunications. Huit personnes ont été emmenées à l'hôpital (trois ont été battues au point de perdre connaissance)¹¹⁵.

Le 6 septembre 2019, 18 membres de Lucha ont été arrêtés lors d'une manifestation à Kinshasa pour dénoncer la corruption après la publication d'un rapport de l'Inspection générale des finances qui révélait la disparition de 15 millions de dollars (soit plus de 13 millions d'euros) et réclamer au procureur une enquête et des poursuites contre les responsables. Ils ont été brutalisés au poste de police¹¹⁶.

Le 9 septembre 2019, quatre membres de Lucha ont manifesté à Kananga (Kasaï central) pour réclamer au gouverneur d'annuler sa décision de nommer les autorités locales qui n'était pas conforme à la Constitution et ont été violemment agressés par des policiers¹¹⁷.

¹⁰⁹ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#)

¹¹⁰ Amnesty international, « RDC. Un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, l'insécurité et l'impunité continuent de mettre en péril les droits humains », 24/01/2020, [url](#)

¹¹¹ Lucha se définit lui-même comme « un mouvement citoyen, non-violent et non-partisan, composé de jeunes Congolais de tous milieux, origines, religions (...) qui militent pour son avènement, à travers des actions non-violentes. » Les membres de ce mouvement et le mouvement lui-même ont été la cible de stratégies de criminalisation depuis la création de ce dernier en 2012, et plus particulièrement lorsqu'ils ont commencé à centrer leurs efforts sur des actions de protestation contre le président Kabila en revendiquant des élections transparentes et une transition démocratique ; dans Protection international, « la criminalisation des mouvements sociaux-Le cas du mouvement Lucha en République démocratique du Congo », 2018, [url](#)

¹¹² Selon un témoignage d'un membre de la VSV dans CGRA, « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019, [url](#)

¹¹³ Front Line Defenders, « Wave of reprisals against Lucha members across the country », 10/09/2019, [url](#)

¹¹⁴ RFI, « RDC: libération des derniers activistes arrêtés lors d'une manifestation à Goma », 1^{er} /03/2019, [url](#)

¹¹⁵ United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020, [url](#); Front Line Defenders, « Wave of reprisals against Lucha members across the country », 10/09/2019, [url](#)

¹¹⁶ Front Line Defenders, « Wave of reprisals against Lucha members across the country », 10/09/2019, [url](#)

¹¹⁷ Ibid.

Bibliographie

Sites web consultés entre le 1^{er} et le 30 avril 2020.

Institutions internationales

Conseil de sécurité des Nations unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 18/03/2020. <https://undocs.org/fr/S/2020/214>

Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 26/11/2019. <https://undocs.org/fr/S/2019/905>

Conseil de sécurité des Nations Unies, « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 27/09/2019. <https://undocs.org/fr/S/2019/776>

Conseil des droits de l'homme de l'ONU, « Situation des droits de l'homme et activités du bureau conjoint des nations unies pour les droits de l'homme en République démocratique du Congo-Rapport de la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme », 14/08/2019. <https://undocs.org/fr/A/HRC/42/32>

Conseil de sécurité des Nations unies, « « Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo Rapport du Secrétaire général », 17/07/2019. <https://undocs.org/fr/S/2019/575>

Assemblée parlementaire de la Francophonie, « Rapport sur les situations politiques dans l'espace francophone », mise à jour le 14/06/2019. http://apf.francophonie.org/IMG/pdf/2019-06-14_rapport_situations_politiques.pdf

Conseil de sécurité des Nations unies, « Mission de l'organisation des nations unies pour la stabilisation en RDC, rapport du secrétaire général », 07/03/2019. <https://undocs.org/fr/S/2019/218>

Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme en RDC, « Analyse de la situation des droits de l'homme de janvier à juin 2019 », s.d, <http://cd.one.un.org/content/dam/unct/rdcongo/docs/UNCT-CD-BCNUFH-PremierSemestre2019.pdf>

Institutions nationales

United State Department of State, « Country Report on Human Rights Practices 2019 - Democratic Republic of the Congo », 11/03/2020. <https://www.ecoi.net/en/document/2026404.html>

Commissariat Général aux Réfugiés et aux Apatrides (CGRA), « République démocratique du Congo- Situation politique », 17/12/2019. https://www.ecoi.net/en/file/local/2021717/COI_Focus_RDC_Situation_politique_20191217.pdf

Bundesamt für Migration und Flüchtlinge, « Briefing Notes », 17/06/2019.

https://www.ecoi.net/en/file/local/2012160/Deutschland_Bundesamt_f%C3%BCr_Migration_und_FI%C3%BCchtlinge%2C_Briefing_Notes%2C_17.06.2019_%28englisch%29.pdf

OFPRA-CNDA, « Rapport de mission en RDC du 30 juin au 7 juillet 2013 », 04/2014.

https://www.ofpra.gouv.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_de_mission_rdc_2014.pdf

Site officiel de la CENI

<https://www.ceni.cd/articles/liste-definitive-des-candidats-president-elections-du-23-decembre-2018>

ONG

Amnesty international, « RDC. Un an après l'arrivée au pouvoir de Félix Tshisekedi, l'insécurité et l'impunité continuent de mettre en péril les droits humains », 24/01/2020.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2020/01/drc-one-year-since-tshisekedi-took-office-insecurity-and-impunity-still-imperil-human-rights/>

International Crisis Group, « DR Congo : A Recount and Talks to Find a Way Out of the Crisis », 19/01/2020.

<https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/democratic-republic-congo/dr-congo-recount-and-talks-find-way-out-crisis>

Front Line Defenders, « Wave of reprisals against Lucha members across the country », 10/09/2019.

<https://www.frontlinedefenders.org/en/case/wave-reprisals-against-lucha-members-across-country>

Organisation mondiale contre la torture (OMCT), « Congo, Rép. Dém. : Menaces de mort à l'encontre de M. Jean-Claude Katende », 21/06/2019.

<https://www.omct.org/fr/human-rights-defenders/urgent-interventions/congo-dem-republic/2019/06/d25395/>

International Crisis Group, « Moise Katumbi's Return Portends Shifting Alliances in Congolese Politics », 23/05/2019.

<https://www.crisisgroup.org/africa/central-africa/democratic-republic-congo/moise-katumbis-return-portends-shifting-alliances-congolese-politics>

Reporters sans Frontières (RSF), « La radio communautaire congolaise saccagée par les partisans du président », 20/03/2019.

<https://rsf.org/en/news/congolese-community-radio-ransacked-presidents-supporters>

Amnesty International, « RDC : libération de prisonniers et prisonnières d'opinion, un premier pas en faveur des droits humains », 14/03/2019.

<https://www.amnesty.org/fr/latest/news/2019/03/drc-release-of-prisoners-of-conscience-first-step-towards-restoring-human-rights/>

Human Watch Rights, « DR Congo : Post-Election Killings Test New President », 14/02/2019. <https://www.ecoi.net/en/document/1457875.html>

Human Rights Watch, « RD Congo : la répression perdure tandis que la date limite fixée pour les élections approche », 29/06/2018.

<https://www.hrw.org/fr/news/2018/06/29/rd-congo-la-repression-perdure-tandis-que-la-date-limite-fixee-pour-les-elections>

Protection international, « La criminalisation des mouvements sociaux-Le cas du mouvement Lucha en République démocratique du Congo », 2018.

https://email.ofpra.fr:4443/owa/redirect.aspx?C=kd653LzHfU2XrMGliFyg_Bj8GWds69cILdqlTH_VUmgJTY99EZCD-IJe9IAfEwB1a-jrCAgPzm4.&URL=https%3a%2f%2fwww.protectioninternational.org%2fsites%2fdefault%2ffiles%2f2018-criminalisation-series-DRC-La-Lucha-web.pdf

Médias

Radio France internationale (RFI), « RDC : Vital Kamerhe et les 50 millions de dollars de Samibo », 30/04/2020. <http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200430-rdc-vital-kamerhe-et-les-50-millions-dollars-samibo>

RFI, « « Programme des 100 jours » en RDC: le procès de Vital Kamerhe annoncé pour le 11 mai », 29/04/2020.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200429-programme-100-jours-en-rdc-proc%C3%A8s-vital-kamerhe-annonc%C3%A9-le-11-mai-2020>

Le Monde, « En RDC, Vital Kamerhe arrêté dans le cadre d'une vaste enquête anti-corruption », 09/04/2020. https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/04/09/en-rdc-vital-kamerhe-arrete-dans-le-cadre-d-une-vaste-enquete-anti-corruption_6036077_3212.html

RFI, « RDC : Vital Kamerhe en détention provisoire après plus de 6 heures d'audition », 08/04/2020.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200408-rdc-vital-kamerhe-en-d%C3%A9tention-provisoire-apr%C3%A8s-plus-6-heures-d-audition>

Ouragan FM, « 38 ans de l'UDPS : "Eugène Diomi Ndongala lève l'équivoque sur sa position politique et tend la main à Félix Tshisekedi" (Cédric Mudiantu) », 18/02/2020,

https://www.mediacongo.net/article-actualite-64060_38_ans_de_l_udps_eugene_diomi_ndongala_leve_l_equivoque_sur_sa_position_politique_et_tend_la_main_a_felix_tshisekedi_cedric_mudiantu.html

Agence d'information d'Afrique centrale, « Ordre des avocats : Me Firmin Yangambi, nouveau bâtonnier du barreau de la Tshopo », 27/01/2020.

<http://www.adiac-congo.com/content/ordre-des-avocats-me-firmin-yangambi-nouveau-batonnier-du-barreau-de-la-tshopo-111985>

RFI, « RDC : les piques de Jeanine Mabunda à l'encontre de Félix Tshisekedi », 22/01/2020.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200122-rdc-tshisekedi-mabunda-assembl%C3%A9e-nationale-mise-garde>

Scoop RDC, « 20 janvier : souvenir douloureux pour Jean-Claude Muyambo ! », 21/01/2020.

<https://scooprdc.net/2020/01/21/20-janvier-souvenir-douloureux-pour-jean-claude-muyambo/>

Radio France internationale (RFI), « RDC : Félix Tshisekedi met en garde ses alliés du FCC », 20/01/2020.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200120-rdc-f%C3%A9lix-tshisekedi-met-garde-alli%C3%A9s-fcc>

RFI, « RDC : dissensions au sein de Lamuka sur la stratégie à suivre pour 2020 », 02/01/2020.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20200101-rdc-dissensions-sein-lamuka-strategie-suivre-2020-fayulu-muzito>

RFI, « RDC : l'opposant Moïse Katumbi crée son propre parti politique », 19/12/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191219-rdc-opposant-moise-katumbi-cree-son-propre-parti-politique>

Radio France internationale, « RDC : Dieudonné Lobo, proche du président Tshisekedi, poursuivi en justice », 04/12/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191204-rdc-dieudonne-lobo-proche-president-tshisekedi-poursuivi-justice>

Radio France Internationale, « Parlement de RDC : l'opposition en ordre dispersé pour un poste de rapporteur », 16/11/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/2min/20191116-rdc-opposition-propose-plusieurs-noms-poste-chef-file>

Radio France internationale, « En RDC, l'UDPS appelle à la vigilance après l'affaire des effigies brûlées », 13/11/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191113-rdc-kabund-udps-vigilance-effigies-brulees-tshisekedi>

Radio France Internationale, « RDC : nouvelle poussée de tensions au sein de la coalition au pouvoir », 11/11/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191111-rdc-nouvelle-poussee-tensions-sein-coalition-pouvoir>

Radio France Internationale, « RDC : les leaders de Lamuka affichent à nouveau leurs divergences », 28/10/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20191027-rdc-lamuka-autel-ambitions-fayulu-muzito-katumbi-bemba>

Cas-Info, « Troubles à Kinshasa : le siège de la ligue des Jeunes du PPRD saccagé par des « présumés » membres de l'UDPS », 11/10/2019.

<https://cas-info.ca/2019/10/troubles-a-kinshasa-le-siege-de-la-ligue-des-jeunes-du-pprd-saccage-par-des-presumes-membres-de-ludps/>

L'interview.cd, « RD Congo : « Kalev Mutond mérite la prison » (Jean-Claude Muyambo) », 03/10/2019,

<https://l'interview.cd/rd-congo-kalev-mutond-merite-la-prison-jean-claude-muyambo/>

L'interview.cd, « RDC : Gecoco Mulumba porte plainte contre Kalev Mutond ancien patron de l'ANR », 24/09/2019,

<https://l'interview.cd/rdc-gecoco-mulumba-porte-plainte-contre-kalev-mutond-ancien-patron-de-lanr/>

Forum des As, « Augustin Kabuya : "la base de l'UDPS n'est pas contre la coalition FCC-CACH", 22/07/2019.

<https://www.mediacongo.net/article-actualite-54261-augustin-kabuya-la-base-de-l-udps-n-est-pas-contre-la-coalition-fcc-cach.html>

Politico.cd, « Jean-Claude Muyambo : « je ne regrette pas d'avoir été arrêté par Joseph Kabila, mais plutôt content de l'avoir fait partir », 25/06/2019.

<https://www.politico.cd/en-clair/2019/06/25/jean-claude-muyambo-je-ne-regrette-pas-davoir-ete-arrete-par-joseph-kabila-mais-plutot-content-de-lavoir-fait-partir.html/44057/>

Radio France Internationale, « RDC : l'opposant Jean-Pierre Bemba de retour à Kinshasa », 23/06/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190623-rdc-bemba-retour-kinshasa-lamuka-muzito-fayulu>

The world News, «UDPS : Augustin Kabuya invite la base de la HLTC à cultiver la paix ! », 18/06/2019.

<https://twnews.be/cd-news/udps-augustin-kabuya-invite-la-base-de-la-htlc-a-cultiver-la-paix>

Radio France Internationale, « [Reportage] RDC : le combat pour la « vérité des urnes » continue pour Martin Fayulu », 07/06/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190606-rdc-etudiants-combat-verite-urnes-continue-martin-fayulu>

Radio France internationale, « RDC : le duo Kabund-Kabuya suscite des tensions au sein de l'UDPS », 19/05/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190519-rdc-udps-duo-kabund-kabuya-suscite-tensions>

Radio France international, « RDC : la coalition Lamuka transformée en plate-forme politique », 28/04/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190428-rdc-coalition-lamuka-transformee-plate-forme-politique>

Radio France internationale, « RDC : Franck Diongo appelle à un « dialogue inclusif » face à la « crise de légitimité », 03/04/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190403-rdc-franck-diongo-appelle-dialogue-inclusif-crise-legitimite>

Politico.cd, « Libéré de makala, Eugène Diom Ndongala dit avoir pardonné tous ceux qui ont comploté contre lui », 21/03/2019.

<https://www.politico.cd/actualite/2019/03/21/libere-de-makala-eugene-diomi-ndongala-dit-avoir-pardonne-tous-ceux-qui-ont-complote-contre-lui.html/35500/>

Radio France Internationale, « RDC : l'opposant Franck Diongo libéré », 17/03/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190317-rdc-opposant-franck-diongo-libere>

RCCongonews, « grogne au sein de l'UDPS. La base a finalement dit qu'elle a compris .. », 10/03/2019.

<http://www.rcongonews.com/2019/03/10/grogne-au-sein-de-ludps-la-base-a-finalement-dit-quelle-a-compris/>

Radio France Internationale, « RDC : libération des derniers activistes arrêtés lors d'une manifestation à Goma », 1^{er} /03/2019.

<http://www.rfi.fr/fr/afrique/20190301-rdc-liberation-activistes-arretes-manifestation>

Afrikarabia (le blog de), « RDC : la campagne électorale dérape », 16/12/2018.

<https://blogs.mediapart.fr/afrikarabia/blog/161218/rdc-la-campagne-electorale-derape>

La Libre Belgique, « Un différend sur les résultats des élections présidentielle et législatives a jeté une ombre sur ce qui devait être une transition historique du pouvoir. », 17/11/2018.

<https://afrique.lalibre.be/27515/rdc-fayulu-et-lamuka-sont-les-favoris-en-cas-de-vraies-elections/>

La Libre Belgique , « RDCongo : la machine à voter concentre les critiques » 07/10/2018.
<https://afrique.lalibre.be/25520/rdcongo-la-machine-a-voter-concentre-les-critiques/>

Radio Okapi, « Justice : l'ACAJ dénonce «la séquestration de Gérard Mulumba par l'ANR ».
05/02/2018.

<https://www.radiookapi.net/2018/02/05/actualite/justice/justice-lacaj-denonce-la-sequestration-de-gerard-mulumba-par-lanr>

Radio Okapi, « Kinshasa : 300 détenus graciés libérés de la prison de Makala »
03/01/2019.

<https://www.radiookapi.net/2019/01/03/actualite/justice/kinshasa-300-detenus-gracies-liberes-de-la-prison-de-makala>

La Libre Belgique, « RDCongo : la machine à voter concentre les critiques », 07/10/2018.
<https://afrique.lalibre.be/25520/rdcongo-la-machine-a-voter-concentre-les-critiques/>

Bristish Broacast corporation (BBC), « RDC : une peine de prison pour Jean-Claude
Muyambo », 1^{er}/02/2017. <https://www.bbc.com/afrique/region-38830907>

Reuters, Photographie de Félix Tshisekedi, s.d.

https://ichef.bbci.co.uk/news/624/cpsprodpb/4FD3/production/_105153402_tshisekedi_reuters.jpg